Le « feu d'artifice » de Bastogne et le « coup de filet » de Liège font exploser une évidence...

Les armes de guerre circulent quasi librement en Belgique !

Bastogne, 11 h, lundi. Un « bang » que les gens attribuent à un gros supersonique lève les têtes. Mais une deuxième déflagration suit et, tandis que les pompiers sonnent l'alerte, une mitraillade retentit dans la capitale du jambon d'Ardenne... Les pompiers et la police s'efforcent, les premiers de vaincre le feu ; les seconds de tenir les curieux à distance. Car le foyer est explosif. Il ravage l'atelier d'un « collectionneur » d'armes, que les gens aiment bien. M. Duterme, 51 ans, marié sans enfant, est grossiste en bières et alcools. Il possède des chevaux qu'il loue volontiers aux enfants. Son cadavre, les deux mains et une jambe arrachés, sera découvert dans les décombres de l'annexe de sa maison, rue des Remparts, où cet « original » bricolait des armes de guerre. Les armes, c'était son « dada ». D'ailleurs, le brasseur avait été condamné pour la détention de 30 revolvers non immatriculés (trois mois de prison à Charleroi, jugement porté à 2 ans, sur appel du Parquet, à Mons, en avril dernier).

Nœud de vipères

En découvrant, dans les décombres de la remise, un incroyable arsenal de guerre, les policiers locaux ignoraient encore dans quel nœud de vipères ils plongeaient la main. Conduit par le capitaine Tichon, un détachement de démineurs venus de Heverlee (Louvain) et les gendarmes récoltèrent quelques tonnes de munitions et d'armes. Des grenades. Des rubans de mitrailleuses. Des fusils. Des roquettes. Des obus de 105...

A Bastogne même, l'alerte avait été chaude. La tête d'un obus (vraisemblablement celui que le brasseur manipulait) avait émigré à une centaine de mètres de l'annexe (dans le jardin des Sœurs de Notre-Dame), tandis qu'on ne comptait pas les éclats perdus (l'un de ceux-ci avait été rendre visite à la maison de Mme Guigon, à quelque 300 mètres du foyer explosif !).

Mais, déjà, le dossier n'appartenait plus aux concitoyens de cet « original » qui démontait les vieilles bombes et les vieux obus, pour en récolter la poudre ; qui travaillait sur les armes dites de collection.

Retombées à Liège

A l'autre extrémité de l'axiale Bastogne - Liège, les limiers de la lutte contre les trafiquants d'armes de la BSR (gendarmerie) bouclaient une maison de la rue Kinkempois. Elle était surveillée depuis longtemps. Les enquêteurs savaient qu'il s'y passait des choses. Selon certaines informations, les gendarmes espéraient mettre la main sur une importante quantité d'explosif (plastic) qui y aurait transité.

Les détails manquent, car il est des dossiers auquel le public n'a pas accès. Toujours est-il que les locataires de cet immeuble étaient étroitement surveillés, dans le cadre de l'amitié liant la victime de l'explosion de Bastogne à Arnold Higny, un Sérésien passé de la petite truanderie au commerce clandestin des armes, en passant par le trottoir.

Boule de neige

Il est vrai qu'à Liège, la BSR avait investi l'immeuble surveillé et mis la main sur : des grenades Mills, trente mitrailleuses, des caisses vides destinées à accueillir des fusils-mitrailleurs et un trépied de mitrailleuse, ainsi qu'une carabine d'infanterie américaine M1 (15 coups), la seule arme moderne du lot, le reste datant de la dernière guerre mondiale.

Silence féminin

Arrêtée, alors qu'elle rentrait dans l'appartement transformé en arsenal, Mme Denise Deneffe, 51 ans, a été conduite au Parquet, de même qu'une serveuse de bar, Concetta Dolcimascolo, 23 ans, dont la liaison avec le truand sérésien et les 100.000 francs que contenait son sac à main, alors qu'elle arrivait en voiture à hauteur du 74, rue Kinkempois, avaient éveillé l'attention des enquêteurs. Les deux femmes se connaissent, les policiers n'en doutent pas un instant. Du reste, cette belle était en possession des clés de l'arsenal, en l'occurrence : l'appartement de la première ! Elles ont été longuement interrogées par le juge d'instruction Piron. « Nous ignorons tout », aurait été leur confession...

De la guerre du Grand Pardon...

Tant celles découvertes à Bastogne que celles découvertes à Liège, les armes saisies par les enquêteurs étaient des armes de guerre reconverties en armes de chasse, à l'exclusion — bien entendu — des grenades, des roquettes, des obus et des bombes...

D'où provenait toute cette artillerie ? Une partie de celle-ci avait vu le jour en Israël et, déclassée à l'issue de la guerre du Grand Pardon (Kippur), rachetée le plus légalement du monde, grâce à une licence officielle, aux fins d'être « démilitarisée », avant — toujours après feu vert officiel — d'être vendue sur le marché au titre « d'armes de collection ». Quitte à être rapidement recyclées loin des yeux officiels...

Vendues à qui ? A n'importe quel homme prêt à investir quelques milliers de francs ; par exemple, un fusil-mitrailleur « montait » aisément à 30.000 francs...

... à l'offensive des Ardennes

Une autre partie de cet arsenal, loin de provenir du Proche-Orient, a probablement été acquise sur le terrain... de l'offensive des Ardennes. L'avance des troupes allemandes, la fuite alliée, la fuite allemande et le bond allié, le tout dans le désordre le plus indescriptible, ont fait que des stocks entiers d'armes en tous genres ont été perdus dans la nature. Cachés çà et là, ces stocks n'ont jamais été recherchés avec conviction, la paix venue, par l'autorité supérieure. Ils existent encore un peu partout. L'inflation aidant, une caisse de roquettes (de panzerfaust aussi bien que de bazooka U.S.) doit trouver aisément acquéreur. Des collectionneurs bien intentionnés, certes. Mais d'autres, qui le sont nettement moins, aussi !

De la poudre provenant d'obus désarmés par le brasseur de Bastogne a été retrouvée dans l'appartement de Liège...

Du côté des ministres

« No comment, il s'agit d'une affaire purement judiciaire », nous a dit un porte-parole du ministre de l'Intérieur.

Aux Affaires étrangères, un représentant du ministre a encore été plus laconique. « L'affaire étant criminelle, elle relève du département de la Justice ». Quant à la Justice, elle nous souffla qu'il s'agissait « d'un délit ».

A bonne source, toutefois, on nous confiait qu'il s'agissait, non pas d'une affaire d'Etat, mais d'un trafic d'armes comme il en éclate, régulièrement depuis un an, en Belgique.

Du côté de l'état-major de la gendarmerie, enfin, on n'insistait pas du tout, mardi soir, en ce qui concerne l'éventuelle implication de l'un ou l'autre groupe de terroristes ou de guérilleros. Tout au plus, laissait-on entendre qu'on ne chasse pas à la grenade ou à la roquette, mais que la filière mise au jour par l'explosion ne menait à aucun trafiquant d'armes particulier, de toute façon, jusqu'à présent.

... et des futures victimes

Pour le reste, il est encore nécessaire de souligner que la population de Bastogne a eu de la chance de ne compter qu'un mort en son sein. Le « feu d'artifice » aurait pu se solder par davantage de victimes. Celles-ci auraient peut-être sorti de leurs silences prudents nos divers ministères. La fatalité. La fatalité et un original, qu'on aurait alors accusé ! Facile...

Pourtant, l'Ardenne de 1944-1945 n'ayant jamais été désarmée réellement et le premier trafiquant d'armes venu pouvant acquérir (cette affaire le prouve) les surplus américains et soviétiques du Proche-Orient avec une inimaginable facilité, l'opinion publique est en droit de se demander s'il n'y a vraiment rien à faire pour que, demain, le premier original venu ne soit plus en mesure de transformer un incendie finalement banal en une véritable mitraillade. Et le hobby de bricoleur en un bombardement.

Philippe ROBERT.

(Enquête de notre rédaction générale, de notre rédaction de Liège et de notre correspondant à Bastogne.)

● Gros plan de séquelles de la dernière guerre en Ardenne. — B.